

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 À
12 h À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : la maire suppléante Marie-Soleil Landry et les membres : Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin, Daniel Mallet, Rosaire Labrie, Mario Vienneau et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général et Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Madame la maire suppléante Marie-Soleil Landry appelle l'assemblée à l'ordre vers 12 h.

2020-127

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2020-128

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2020-129

Demande d'autorisation
d'emprunt – Fonds
Administration générale –
350 000 \$

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire une demande d'autorisation d'emprunt de 350 000 \$ à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités pour une période de vingt (20) ans répartie comme suit:

Fonds de fonctionnement

Administration générale : 350 000 \$

Adoptée

2020-130

Plan quinquennal 2021

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'accepter et de soumettre à la province le plan quinquennal 2021 pour les routes désignées provinciales. Adoptée

2020-131

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2020-132

Suivi des dossiers

Buttes de terre : Le conseiller Mario Vienneau mentionne qu'il n'y a plus de buttes de terre sur le terrain de monsieur Marcel Pinet. Le directeur général remercie monsieur Pinet de sa collaboration.

Asphaltage : Une demande de soumissions sortira prochainement pour continuer l'asphaltage de certaines rues secondaires. Celles dont la soumission a déjà été adoptée seront asphaltées sous peu.

Trou dans la rue : Le conseiller Yves Roy mentionne qu'une bouche d'égout s'est affaissée dans la rue Ste-Anne Nord. Un suivi sera effectué.

Enseigne de rue : Le conseiller Rosaire Labrie mentionne que l'enseigne de la rue des Patriotes est manquante. Un suivi sera effectué.

2020-133

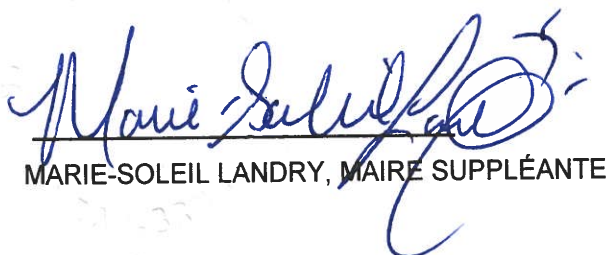
Présentation et intervention
du public

Aucune présentation ni intervention du public.

2020-134

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 12 h 12.


MARIE-SOLEIL LANDRY, MAIRE SUPPLÉANTE


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE